

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AVRIL 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

BUREAU ET CA

Les activités de VOE ont été conduites sous la responsabilité du bureau réuni le deuxième lundi de chaque mois à Domont, du conseil d'administration réuni deux fois dans des villes différentes et l'assemblée générale annuelle.

COMMUNICATION

- **Agora** tient son rythme de deux numéros par an en mars-avril et oct.-nov. Tirage 1 000 ex.
- On y a adjoint la **lettre de VOE** en juin et en décembre : A4 recto-verso envoyé par messagerie électronique et listant les activités et présences de VOE aux commissions, réunions, manifestation et diverses rencontres.
- **Liaison** : la parution régulière d'un article par numéro pour le 95 a repris et VOE participe activement à la rédaction et à la confection de la revue qui paraît désormais en bimestriel avec une nouvelle maquette plus attractive. Le travail de la rédaction est plus collectif.
- La subvention de la Driee nous a permis de faire appel à un professionnel pour recréer le site **Internet** qui en est encore à ses balbutiements.
- VOE s'emploie à créer un compte Twitter.

MANIFESTATIONS

Dans le cadre des actions menées VOE a participé à plusieurs manifestations

- colloque sur la Seine à Paris (FNE IDF) (inondations, rôle du fret etc.) organisé le lundi 30 mars
- manifestation avec l'association VVE à Cergy le 28 mai contre l'entrepôt de Puiseux Pontoise
- rassemblement de protestation, à Aulnay (93) le 27 juin contre le projet Europacity
- Alternatiba place de la République les 26 et 27 septembre
- Village mondial des alternatives à Montreuil les 5 et 6 décembre et toutes les manifestations liées à la COP 21 en novembre et décembre 2015.
- manifestations autour du tracé du BHNS en 2015 (sur site, au CD, etc.).

ACTIONS JURIDIQUES ET CONTENTIEUX

EST DU VAL-d'OISE

TRIANGLE DE GONESSE : Europacity, golf, BHNS

GOLF : Le travail de l'avocat sur le golf a été très sérieusement fait. La chambre d'agriculture a déposé en premier un recours. VOE et FNE IDF sont intervenus à ses côtés par la suite. En appel, la cour n'a pas tenu compte de nos moyens. Nous avons été déboutés. Entre-temps plusieurs agriculteurs ont vendu leur terrain car les prix étaient devenus intéressants. La chambre d'agriculture n'a pas voulu aller en Conseil d'État comme VOE et FNE IDF.

Cet espace est le plus intéressant du triangle au niveau paysage et biodiversité, il est le plus fréquenté du secteur et mériterait d'être protégé et valorisé au profit de l'agriculture et des habitants. L'idéal serait que l'Agence des espaces verts soit médiatrice car elle possède quelques terrains. Une série d'inventaires a été réalisée au printemps (Corif et autres volontaires) pour alimenter le mémoire.

BHNS : La volonté de la CNDP de ne pas mener le débat en 2015 a fait craindre que des travaux (particulièrement sur le BHNS) ne démarrent constituant un état de fait rendant la situation plus difficile, ce qui s'est avéré et notre demande d'arrêtés suspensifs (avec Environnement 93) (en 2016) n'a pas été prise en compte ; ensuite nous avons été déboutés sur le fond sur notre recours contre la DUP et notre demande de prise en considération d'un autre tracé pour le BHNS sur la partie du triangle (2016).

LIGNE 17 : Valls en accélérant les projets sur la ligne 17 (2024 au lieu de 2027) mais en faisant retarder le débat de fond a créé une situation dangereuse.

EUROPA CITY-ZAC DU TRIANGLE : Pour le moment, le débat est contenu à la région autour de Gonesse. Le Premier ministre soutient Europacity. Le ministre du Tourisme a lui aussi appuyé ce projet en tant que pourvoyeur de richesses et d'emplois. Le CD 95 également. Sont opposés le CD 93 et des élus régionaux EELV et Front de Gauche.

Il se pose la question de savoir ce qui restera exactement en surface agricole si les 90 ha du golf et les 300 hectares du territoire de Gonesse (Europa City et entreprises) étaient réalisés. La surface réellement restante en terre agricole risque d'être inférieure aux 400 ha garantis par le Sdrif. Il est difficile d'avoir des chiffres à ce sujet.

L'autorité environnementale a demandé à l'EPA Plaine de France d'argumenter mieux le projet de ZAC du Triangle de Gonesse. Du coup, le préfet a retiré le dossier de création de la ZAC qui a été remis vers la fin décembre-début janvier 2016.

EPINAY-CHAMPLATREUX

Projet de décharge. Cette procédure dure depuis dix ans. Nous avons gagné deux fois en 1^{ère} instance, deux fois en appel. Le Conseil d'état a renvoyé une nouvelle fois en appel et là, nous avons perdu le 24 septembre. (action avec ALSE, les Amis de la Terre du Val d'Ysieux et le PNR).

OUEST VAL-D'OISE

PUISEUX-PONTOISE

Val de Viosne Environnement s'est constituée en mai 2015 contre un projet de logistique sur 15 ha, dont 5 ha pour le bâtiment sur la commune de Puisseux-Pontoise. Lors de l'enquête publique, ils ont rencontré le commissaire enquêteur qui leur a semblé favorable au projet.

L'association Val de Viosne environnement a organisé une manifestation à la bretelle de l'A15 le 28 mai, elle est intervenue lors des forums des associations, un rendez-vous avec l'avocat le 28 septembre. Un rassemblement devant l'Agglo de Cergy le 29 sept, une réunion publique à Boissy-l'Aillerie le jeudi 15 octobre.

Un recours au TA a été déposé contre le permis de construire. Une délégation a été reçue à la communauté d'agglo, uniquement par des techniciens, mais aucun élu.

Au Coderst, l'architecte de la BF et VOE ont donné un **avis défavorable** sur ce dossier.

L'entreprise Panhard s'est retournée contre le bureau de VOE, affirmant que le collectif n'avait pas d'intérêt à agir et que le recours était abusif lui ayant fait perdre de l'argent et du temps. En cours.

Le destinataire du projet semble être Carrefour. La partie cultivée a été labourée.

VAUREAL

L'association des 3 Tilleuls se bat contre la construction de logements sur des terrains boisés. VOE est intervenue lors de l'enquête publique ; deux registres d'opposition ont été remplis ! ce qui montre la forte opposition locale. Mais la ville passe en force. La commune a fait intervenir les bûcherons en période de nidification. Les 3 tilleuls s'y sont opposés, ce qui a donné lieu à l'intervention de la police qui a pratiqué quatre interpellations.

LE HAVRE-SERQUEUX-GISORS : PROJET DE FRET FERRE

Un collectif de maires a été créé en parallèle au collectif CARF. Les maires vont porter plusieurs recours en justice. Le Carf a pu avoir connaissance du dossier d'enquête publique alors même que cette enquête a été repoussée à la demande du préfet. Alain Richard a demandé des explications sur les chiffres de trafic. Il préconise notamment le passage de 12 trains par jour et pas la nuit (entre 23 h et 6 h du matin) avec des dispositifs anti-vibratiles sur les voies. Le principe d'Alain Richard est de poser tellement de conditions que le dossier en l'état ne pourra être retenu par RFF.

Une réunion a eu lieu, le 3 septembre, en préfecture à l'initiative du préfet réunissant SNCF réseau, tous les maires, VOE et le Carf.

VOE est favorable au fret ferroviaire, mais celui-ci ne peut se faire dans n'importe quelles conditions alors qu'on a laissé s'urbaniser les réserves foncières où les convois pouvaient circuler. D'autant que ce fret n'est pas pour alimenter l'IDF, mais transite vers l'Europe. Les contournements des zones urbanisées doivent être examinés. Une réunion a été organisée avec FNE. L'autorité environnementale a confirmé le travail qui a été fait par le CARF.

PERSAN ZAC DU CHEMIN HERBU

Premier avis favorable de la CDAC en 2014, recours des associations, la CNAC refuse le projet. Appel par la ville de Persan à la CA de Versailles qui condamne la CNAC à examiner le nouveau projet proposé ; La CNAC après avoir entendu toutes les parties dont VOE refuse le nouveau projet en mars 2016.

PERSAN : MINORE

14 septembre, conclusions du tribunal pénal concernant la plainte déposée avec le Roso et FNE IDF sur la pollution à l'amiante de la zone du Bel Air à Persan. Délibéré le 27 octobre ; expérience peu concluante selon VOE ; le pollueur insolvable est condamné à 1 500 € par la partie civile. Il a fait appel.

PERSAN : PLU

Mémoire en réponse de la ville de Persan et deuxième mémoire en réponse de VOE sur le fait que dans le PLU la zone du Bel Air n'a pas été identifiée comme polluée et donc qu'aucune action de désamiantage n'est informée dans le PLU.

CENTRE VAL-D'OISE

AIRE DE CONCASSAGE DE MERIEL (Picconi)

VOE est intervenu au tribunal avec les Amis de la Terre 95, mais les associations n'ont pas demandé l'arrêt de l'activité afin que l'entrepreneur continue d'évacuer les gravats. Ce choix a fait que le tribunal s'est retiré en tant qu'acteur et a laissé les parties gérer entre elles le contrôle par huissier de l'état des lieux et de l'avancement du retrait des gravats ; c'est aux parties et aux avocats de mettre en place le constat d'huissier, ce que Me Bousserez n'a jamais réalisé. Appels restés sans réponse. L'entreprise de fait traite les matériaux et n'en rajoute plus. Certains souhaitent un déplacement avec un huissier pour un constat de situation ; sans suite.

BIP – AVENUE DU PARISIS

Enquête en cours ; une pétition a circulé à l'initiative d'habitants de Groslay allant dans le même sens que le Collectif ; VOE a déposé un avis pour renforcer l'avis du Collectif contre le BIP et a rencontré le CE.

BEZONS PARC BETTENCOURT

La municipalité restructure tout son cœur de ville et a comme projet de faire du parc urbain un stade. Bezons va construire un centre commercial en centre-ville. Après avoir obtenu l'assurance que le parc serait maintenu et rénové, VOE s'est désistée du recours.

AUTRES DOSSIERS

EST VAL-D'OISE

PUISEUX-EN FRANCE

Le sous-préfet a autorisé l'Isdi (Installation de Stockage de Déchets Inertes) et localement il n'y a pas eu de mobilisation. Il est prévu un ISDI en bout du village (au nord) du « vieux » Puisseux sur une surface de 40 hectares, ce qui « est important. Il se ferait pour 2015 et le préfet du Val-d'Oise a donné son autorisation. La chambre d'agriculture n'a pas prévu d'intervenir.

ISDI DE MOUSSY

Projet d'ISDI sur Moussy-le-Neuf en limite de Vémars. Situation en stand-by. Il serait souhaitable que le PNR OPDF prenne position. Il s'agit de réaliser un projet de centre de méthanisation et de compostage à partir du crottin de cheval venant des communes équestres de l'aire cantilienne. Le problème de la multiplicité des décharges (CET) dans l'est du Val-d'Oise est un point capital. Les décharges sont des sources d'apport d'argent pour les communes !

FORET D'ECOUCEN

Très bonne réunion avec une avancée très nette sur le traitement de la forêt. Commune d'Ecouen non représentée à la réunion organisée par l'AEV.

LE SAGE DU CROULT ET PETIT ROSNE

Suivi de l'élaboration, participation aux réunions plénières ou des trois commissions mais questionnement sur l'aboutissement de ce processus.

CENTRE VAL-D'OISE

PNR OISE PAYS DE FRANCE

Projet d'extension à 12 communes du Val-d'Oise et en particulier à celles de la vallée de Chauvry. Rencontres avec les différents élus plus ou moins satisfaisantes. L'enquête après avoir été reportée à 2016, l'est de nouveau sur 2017. Actuellement (en 2016), le PNR OPDF n'a plus de charte. La commission d'étude de faisabilité du ministère de l'Environnement a donné un avis favorable sur l'intégration de la vallée de Chauvry au périmètre du PNR Oise-Pays de France. Cependant, deux communes n'y sont pas favorables.

Le PNR est aujourd'hui favorable à l'extension, mais, pour des raisons diverses, des communes comme Nerville ou Chauvry sont plutôt opposées à leur engagement dans le Parc. Elles estiment que cela aura un coût trop élevé. La charte de la vallée de Chauvry qui a été validée et qui est intéressante est en fait aujourd'hui une « coquille » un peu vide car l'argent alloué par le CG 95 n'est pas utilisé ! Un Parc est un outil qui précisément permet une véritable gestion et la programmation de projets finançables Le Parc Oise-Pays-de-France a aujourd'hui 17 chargés de mission et ce dans des activités très précises. Le parc est donc un bon outil d'accompagnement.

PLAINE D'ARGENTEUIL

L'Amap d'Argenteuil projette l'installation d'agriculteurs sur la plaine. Une réunion a eu lieu le 20 novembre en mairie avec les élus, la SAFER et les associations dont Terre de liens à l'initiative de l'AEV. Cela devrait permettre d'éviter les constructions sauvages sur cette plaine et de recréer un maraîchage de proximité.

ARGENTEUIL BUTTE D'ORGEMONT

Enquête La constitution de la CSS relative à la remise en état de la Butte d'Orgemont, demandée par l'association EVA de longue date a été enfin constituée. EVA et VOE y sont représentées

BORDS DE SEINE A BEZONS PROJETS D'AMENAGEMENTS

Différents projets d'aménagements, dont le but est d'accroître la fréquentation, notamment sur le chemin de halage à Bezons sont en discussion. Une DUP est en cours pour la réalisation d'équipements sportifs sur d'autres secteurs des bords de Seine.

OUEST VAL-D'OISE

COURDIMANCHE

Le dossier en assez bonne voie (projet de construction d'un garage pour le RER A en lisière d'un bois) a trouvé une solution dans un cadre démocratique très intéressant de convergence du travail associatif, d'une part, et de la ville, d'autre part, qui a mis à disposition des outils pour trouver une alternative qui a convenu aux trois parties. Bel exemple de travail citoyen.

SAINT-OUEN-L'AUMONE PROJET DE FOYER ADOMA

L'association du Chemin de Saint Prix à Saint-Ouen-l'Aumône, composée d'une centaine de résidents pavillonnaires, s'oppose au fait qu'une aire de jeux et un local commun résidentiel initialement prévus dans leur secteur disparaissent au profit d'un foyer Adoma. Ils ont été mis devant le fait accompli. Ils ont créé une association, pris un avocat et sont venus demander une information auprès de VOE.

Un permis de construire a été déposé, et il a été décidé du dépôt d'un recours par un avocat auprès du TA de Pontoise, après l'absence de réponse aux recours gracieux.

Réserve de VOE sur le soutien du fait d'une nécessité de logements, mais prise en compte du contexte dans lequel cette affaire a été menée par la commune. On facilitera la réception d'aide financière si besoin, mais aucun engagement à leur côté dans l'action juridique.

TERRITOIRE AGRIURBAIN

Concernant la Plaine de France Ouest, 500 hectares ont été remis en espaces agricoles au Sdrif de 2013. La création d'un territoire agriurbain serait possible, mais le président du syndicat du Scot ne semble pas très motivé et l'initiative en reviendrait peut-être au PNR OPDF pour les différents acteurs concernés par ce sujet dont les agriculteurs, associations, élus... débouchent sur un vrai projet.

AUTOROUTE A 16

C'est un dossier important sur lequel le collectif Plaine de France Ouest s'était largement impliqué en 2007 et sur lequel il avait obtenu une double victoire : A 16 ne « couperait » pas la Plaine de France ainsi qu'il était prévu initialement par la SANEF et les élus étaient revenus à des positions plus souples et consensuelles.

A titre de compensation en fait pour les emprises et les réductions agricoles qui ont été effectuées tout de même, il existe le 1 % paysage et développement, soit 2 millions d'euros. Ce fond n'est pas encore activé, mais il pourrait permettre le financement de projet de mise en valeur de l'agriculture.

SUJETS GÉNÉRAUX

ÉDUCATION

Création de 2 crapauducs (Presles et Maffliers), inauguration de la mare pédagogique à l'Isle-Adam par IASEF.

DÉCHET

Un chargé de mission FNE doit regarder tous les plans régionaux et faire une synthèse afin que FNE en tire une ligne politique. Le chargé va faire un préprojet et le présentera aux associations dans le cadre d'une formation.

Enjeu important pour les associations : bio déchets, Ademe, redevance incitative, débat et formation au niveau de FNE. La mise en révision des plans déchets doit avoir lieu prochainement pour n'avoir qu'un seul plan régional pour l'ensemble des déchets. Responsable du suivi VOE : Philippe BEC.

ROSO

La réunion annuelle du ROSO (qui compte 90 associations sur l'Oise, mais n'adhère pas à Picardie Nature) permet la rencontre tous les services de l'État, du département, ce qui n'est pas le cas dans le Val-d'Oise. VOE souhaiterait créer ce genre d'échanges en 2016. Le préfet y est favorable. Comme chez nous il n'y a pas un seul collectif, VOE propose que cela s'adresse à tous les collectifs constitués agréés ou pas.

AGGLO

La coordination entre les quatre associations de l'agglomération de Cergy prend forme.

ÉCHANGE AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT

- Rencontre avec le secrétaire général de la préfecture le 22 mai à Cergy pour un tour d'horizon des dossiers valdoisiers.

- Rencontre avec le préfet, Yannick Blanc, le 27 juillet. Tour d'horizon des dossiers de l'est valdoisien (avec CPTG et Amis de la Terre Val-d'Oise) : le projet Europa City, le tracé du BHNS, le golf de Roissy et le BIP.

Rappel des objectifs de l'urbanisation du Triangle et de notre souhait que soient maintenues des terres agricoles avec une viabilité territoriale.

- rencontre avec les responsables, élus et techniciens, du conseil départemental, le 27 juillet, sur le BHNS et le BIP (avec CPTG et Amis de la Terre Val-d'Oise). Défense du tracé du CPTG moins impactant pour l'agriculture. Incompréhension sur la nécessité de cette prise en compte économique

Commissions

Toute l'année 2015, VOE a été présent dans toutes les commissions où il est appelé à siéger :

- CODERST (environnement et risques sanitaires) :

- CDPENAF (ex-CDCEA)

- CDCFS (chasse et faune sauvage)

- CCE aérodrome de Cormeilles-en-Vexin

- Comité de gestion de la forêt d'Écouen

- CCE de Persan

- Comité technique passage faune

- CSS Mesnil-Aubry-Plessis-Gassot

- CGP forêt Montmorency

- Commission loi sur l'eau de l'aéroport de Roissy

- CCE de Roissy

- CSS de la butte d'Orgemont

- RNN des coteaux de Seine

- RNR marais de Stors

- Comité technique Safer Val-d'Oise

- Clis Novergie Argenteuil (incinérateur)

- Commission locale de l'eau (CLE) du Crout et Petit Rosne et réunion des commissions d'élaboration du SAGE du Crout et Petit Rosne

- CNDPS (carrières, Sites et paysages)

- Milieux naturels, loisirs et tourisme liés à l'eau